



DROITS ET DEVOIRS DE L'ARBITRE

PROBLEMATIQUE RENCONTREE : Respect de l'autorité de l'arbitre par les joueurs, dirigeants et supporters, comportements inappropriés sur et en dehors du terrain (pressions, contestations, violences verbales), manque de soutien des clubs à leurs JAJ.

- Est le garant du bon déroulement du match et de la sécurité des participants A autorité sur tous les participants pendant toute la durée de la rencontre
- Peut sanctionner tout comportement antisportif conformément au code de jeu
- Doit être impartial, respectueux du règlement, et faire preuve de sang-froid
- Il est chargé d'une mission de service public au même titre qu'un policier



- Le non-respect de l'autorité de l'arbitre peut entraîner des sanctions disciplinaires (joueurs, entraîneurs, clubs)
- L'arbitre est protégé par la loi en tant qu'officiel bénévole dans l'exercice de ses fonctions
- Tout comportement violent ou injurieux peut relever du droit pénal (article 222-13 du Code pénal, notamment en cas d'agression)

OUTILS EXISTANTS : Circulaire arbitrage pour les arbitres, formations initiales et formation continue lors des stages. Responsable de secteurs, de groupes et des désignations

SOLUTIONS PROPOSEES



Mise en place de réunions de sensibilisation dans chaque club avec les joueurs, entraîneurs et parents sur le rôle de l'arbitre

Création d'un référent "esprit sportif & arbitrage" dans chaque club pour accompagner les jeunes arbitres et gérer les conflits

Affichage obligatoire dans les gymnases d'une charte de respect de l'arbitre validée par la Ligue

Renforcement de la formation des arbitres sur la gestion des conflits et la communication avec les différents acteurs du match

RAPPEL : l'arbitre peut faire un rapport à tout moment y compris après la fin du match chez lui.